

RISQUES NATURELS MAJEURS

NIVEAU 1 : SENSIBILISATION – REF. AR01560

MAJ au 01/01/25

Extrait du Décret du 3 MAI 2023 :

"Formation en prévention des risques naturels majeurs en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint- Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis-et-Futuna"

Les risques naturels, dans leur dimension la plus grave, génèrent des impacts importants sur les individus, les infrastructures et la société. S'y préparer et bien les gérer permet de réduire les délais de retour à une vie, sinon « normale », du moins optimiste sur le futur.

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Diffuser les éléments clés de la prévention des risques naturels en entreprise
- ✓ Adopter les réflexes d'information sur les aléas et leur prévention

Aptitudes :

A l'issue de la sensibilisation, les stagiaires seront capables de :

- ✓ Définir et comprendre les aléas naturels et les risques associés
- ✓ Comprendre les conduites à tenir avant, pendant et après adaptées aux aléas

Publics cibles :

Employeurs et travailleurs susceptibles d'être exposés aux risques naturels majeurs en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte, à La Réunion, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis-et-Futuna

Prérequis : Aucun

PROGRAMME

1 - Les phénomènes, les aléas et les risques associés

- Mieux les connaître aléas pour mieux les appréhender
- Notre Histoire caribéenne récente
- Appréhender les dangers directs et indirects liés aux phénomènes

2 – Les conduites à tenir (CAT) avant, pendant, après les phénomènes

- Revue des CAT en entreprise, avec un focus sur le risque sismique
- Le Plan Familial de Mise en Sûreté (FMS)

3 – Les moyens de réponse à l'urgence

- Moyens matériels, humains et logistiques

Durée et organisation

Durée totale : 5h

Répartition : 1/2 journée – 5 heures consécutives par jour

Calendrier : Date définie conjointement

Délais d'accès : après validation de l'offre de formation, le temps de mise en œuvre est de 4 semaines, sous conditions normales d'organisation.

RIS'K

Organisme de formation enregistré sous le N° 97 97 018 71 97

Certifié QUALIOPi pour les actions de formation professionnelle

CONTACT@RIS-K.FR

WWW.RIS-K.ORG

Guadeloupe 0590 414 164 – Martinique 0596 600 676

301 Avenue Léon Gontran Damas Dillon 97200 Fort de France

Modalités pédagogiques et d'évaluation

Méthodes pédagogiques : Présentiel, mise en situation, jeux de rôles

Supports utilisés : diaporama, vidéos, documentation spécialisée

Modalités d'évaluation : Quiz, échanges dynamiques

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Votre référente handicap :

Annie-Dominique JEAN-PHILIPPE

Courriel : CONTACT@RIS-K.FR

Standard : +596 596 600 676

Coût et modalités de financement

Tarif : nous consulter

Financements possibles : employeur, OPCO

Intervenants

* IPRP, spécialisé en prévention et gestion des risques majeurs naturels et technologiques, sûreté/malveillance, risques professionnels

Qualifications et expériences : CV fourni sur demande

Sanction de la formation

Attestation de formation

Lieux de formation

A définir conjointement, en respect des normes sanitaires, d'accessibilité et de sécurité.

RIS'K

Organisme de formation enregistré sous le N° 97 97 018 71 97

Certifié QUALIOP1 pour les actions de formation professionnelle

CONTACT@RIS-K.FR

WWW.RIS-K.ORG

Guadeloupe 0590 414 164 – **Martinique** 0596 600 676

301 Avenue Léon Gontran Damas Dillon 97200 Fort de France